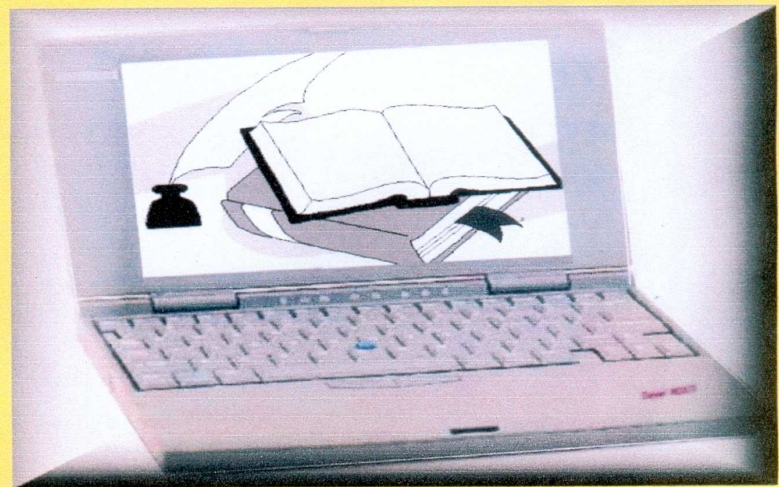


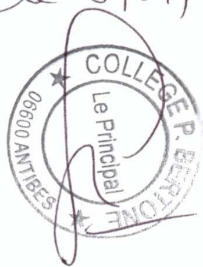
COMMUNICATION INTERPERSONNELLE
ET
PEDAGOGIE DOCUMENTAIRE

Daniel MOATTI



COMPLEMENT - JUIN 2007

receu le 5/07/2007



Daniel MOATTI

- * Docteur en sciences de la communication
- * Qualifié aux fonctions de Maître de conférences
- * Chercheur associé au Lamic – Université de Nice
- * Chargé de cours universitaires
- Auteur d'ouvrages et d'articles
- * Professeur certifié hors-classe de documentation au Collège P. Bertone - Antibes

SOMMAIRE

Introduction

- I Le basculement du logiciel de recherche et de gestion documentaires CDI+ à BCDI ;
- II L’emménagement ans de nouveau locaux.
- III Prévisions et vigilance

Conclusion

Introduction

Ce document est un simple complément du rapport remis fin septembre 2006 à Madame BERTRAND, Principale du collège Pierre Bertone, à Monsieur DURPAIRE, Inspecteur Général ainsi qu'à Messieurs DELERIS ET PERRIN, Inspecteurs pédagogiques régionaux de la vie scolaire et des établissements.

En effet, les axes de développements pédagogiques et documentaires restant les mêmes, nous aborderons, ici, les deux domaines qui ont introduits de grands bouleversements dans la gestion du CDI.

- I Le basculement du logiciel de recherche et de gestion documentaires CDI+ à BCDI ;
- II L'emménagement dans de nouveaux locaux.
- III Prévisions et vigilance

* * *

**Le basculement du logiciel de recherche et
de gestion documentaires CDI+ à BCDI**

Reprise du rapport de septembre 2006

Lors de mon arrivée au collège Pierre Bertone, le collège possédait un poste de travail propre au documentaliste et un poste de consultation dédié aux élèves. Le logiciel utilisé était Azurdoc. L'avantage de ce système consiste en l'impossibilité pour les élèves de pénétrer dans les systèmes de gestions de l'ordinateur central. En 2001, le CDI a réceptionné 6 ordinateurs accompagnés d'écrans cathodiques de 17 pouces auxquels se sont ajoutés 2 autres ordinateurs. Cet ensemble tournait sur le logiciel CDI+ diffusé par le Centre Départemental de Documentation Pédagogique des Alpes-Maritimes et financé par le Conseil Général des Alpes-Maritimes. Les 6 ordinateurs ont été remplacés par 6 autres accompagnés d'écrans plats à cristaux liquides.

Honnêtement, ce logiciel était très fiable, d'une utilisation peu complexe, avec un mode d'emploi d'une trentaine de pages, clair et très précis.

Bien que n'étant d'accord pas avec le mode de commercialisation de ce logiciel, j'ai publiquement défendu son usage en 2002 lors de l'édition d'un article publié par la revue professionnelle InterCDI¹. Puis j'ai proposé, lorsque la pression des Institutions se faisait forte, de comparer les logiciels BCDI du CRDP du Poitou-Charentes et le logiciel libre de recherche et

¹ Daniel MOATTI - *Logiciel libre et décision administrative* – InterCDI n° 179 de septembre/octobre 2002

gestion documentaire PMB dans un autre texte publié par la même revue². Ceci au moment où le réseau des écoles rurales de Montagne de l'Académie voisine d'Aix-Marseille choisissait PMB et où les établissements sous contrat de l'Académie de Rennes testaient les deux systèmes et choisissaient, à leur tour PMB.

BCDI a été imposé fin juin 2006, en plein ramassage des manuels scolaires. A cette période, nous devions déménager le CDI, meubles, revues et ouvrages, d'où l'accumulation de cartons de déménagement.

Pour éviter des surcoûts, le gestionnaire nous demanda l'élimination des ouvrages anciens.

En dépit de mes requêtes réitérées, le transfert de CDI+ vers BCDI devint une réalité durant cette période de juin/septembre 2006. La logique aurait voulu que ce transfert se réalise après le déménagement pour éviter une accumulation de difficultés tant matérielles – déménagement – que virtuelles – transfert de données d'un logiciel à l'autre. Cependant, sur un plan plus général le choix de BCDI a été justifié par l'argumentation suivante :

- *Unification de tous les CDI à l'échelle de la France ;*
- *Partage des ressources en ligne.*

² Daniel MOATTI – *Pédagogie documentaire et logiciel libre* – InterCDI n 198 de novembre/décembre 2005

Actualisation – Juin 2007

L'usage de BCDI dans ces conditions précaires entraîna de nombreux désagréments. En effet, les travaux lourds de construction du nouveau collège à proximité même de l'ancien CDI (quelques mètres) perturbèrent profondément l'usage du réseau BCDI qui ne s'ouvrait qu'une fois sur trois ou quatre et demanda de nombreuses manipulations informatiques à Monsieur Lyssieux et son équipe.

C'est seulement durant les derniers quinze jours passés dans l'ancien CDI que l'équipe de documentation a pu utiliser BCDI dans des conditions normales. Dès lors, la gestion proprement dite a été très perturbée :

1. Pertes très importantes de près des 3/4 des données en matière de notices d'enregistrement d'articles de périodiques ;
2. Retard dans l'enregistrement des livres et revues nouvellement reçus ;
3. Impossibilité d'enregistrer les revues, les ouvrages et les documents anciens offerts aux élèves peu avant le déménagement fin mai, début juin 2007.

4. Impossibilité d'utiliser le réseau pédagogique fermé depuis la mi-juin 2007. les ordinateurs du CDI ne peuvent être opérationnels de la fin juin à octobre 2007.

Dans ces conditions, et avec l'accord total de Monsieur André BERTOLA, nous n'avons pas installé à la mi-juin 2007 la dernière version de BCDI et attendons la remise en état du réseau pédagogique, en octobre 2007, pour le faire dans les conditions optimales.

* * *

L'emménagement dans de nouveaux locaux

Reprise du rapport de septembre 2006

Comme signalé le collège est en cours de rénovation. En effet, les anciens locaux présentent la particularité d'être construits sur le modèle dit « Pailleron ». La structure formée de barres d'aluminium trop sensibles à la chaleur présente un trop grand risque. En cas d'incendie, six minutes suffiraient à fragiliser l'ensemble du bâtiment. D'où la nécessité de reconstruire entièrement le collège. Les bâtiments anciens comme les nouveaux s'adosent sur un grand parc vallonné offert par la famille de Pierre Bertone – capitaine de la résistance, mort en déportation.

Le choix des élus des collectivités territoriales a été celui d'une démolition et d'une reconstruction concomitantes accompagnées de la préservation du parc magnifiquement arboré. Lors d'une réunion avec les élus et des membres du cabinet d'architecture responsables du projet ont présenté une maquette et plusieurs plans qui ont été ensuite exposées au CDI.

Cependant, j'émetts une réserve importante sur ce processus de rénovation, comme par ailleurs celui subi lors de la rénovation du CDI du Lycée du Parc Impérial. A aucun moment de la prise de décision, ceux qui vivent réellement et utilisent les lieux construits ne sont vraiment consultés. Dans les deux cas, je n'ai pu intervenir que tout à la fin sur l'édification ou la suppression d'une cloison.

Ainsi le nouveau CDI du collège Pierre Bertone ne sera pas situé au même étage que la salle des professeurs, le bureau de la Conseillère d'orientation psychologue se trouve dans une autre partie du collège, la salle de reprographie aussi. Mon avis n'a pas été sollicité, pour la disposition de l'espace-CDI non plus, pas plus que pour les matériaux et les couleurs choisies pour les revêtements.

Actualisation Juin 2007

De juin 2006, le déménagement a été successivement reporté, en novembre, puis en février et enfin en juin 2007.

L'équipe de documentation avait suggéré la fermeture du CDI durant une période de 15 jours précédents le déménagement et de 15 jours supplémentaires pour l'emménagement dans les nouveaux locaux. Après concertation avec les responsables de la vie scolaire et les membres de la direction, il a été décidé de ne fermer le CDI qu'à partir du 13 juin. Dès lors, le déménagement s'est effectué en même temps que le ramassage des manuels scolaires, d'où de nombreuses contraintes matérielles et physiologiques.

En fait le déménagement a été effectué dans la précipitation.

1. Nous avons, en accord et à la demande de la direction, offert de nombreux romans, ouvrages documentaires et documents anciens aux élèves intéressés. Ces dons, comme expliqué dans le chapitre précédent, n'ont pas été enregistrés en raison du fonctionnement défectueux de

BCDI. Il faudra réactualiser les données dès la réinstallation du réseau pédagogique.

2. Ces contraintes temporelles imposées, ont obligé les trois membres de l'équipe de documentation, Mesdames Costa-Coquelard, 54 ans, et Lombard, 59 ans, Monsieur Moatti, 58 ans Grand Invalide Civil –*station debout pénible*- a des efforts physiques dangereux pour leur santé. Monsieur Moatti a même été victime d'un début de sciatique. Pour faire face rapidement, nous avons dû demander l'aide d'élèves volontaires et solidement bâtis pour fermer les cartons de livres et les empiler dans un espace réservé de l'ancien CDI. Il faut réaliser qu'en une semaine nous avons accumulé 295 cartons de livres comportant plusieurs dizaines de livres chacun. L'ensemble représente entre la bibliothèque de prêt, le centre de documentation et les manuels prêtés plus de 15.000 livres. Nous avons aussi évacué plusieurs dizaines de cartons poubelles que nous devions descendre sur deux étages. En fait nous étions, mêmes si ces élèves étaient très heureux de nous rendre service, dans l'illégalité. Cependant, sans leur soutien physique, nous n'aurions pu être prêts à temps.
3. Le ramassage des manuels scolaires s'effectuant en même temps que le déménagement (*du 15 au 21 juin pour les manuels, 22 et 27 juin pour le déménagement, les 25 et 26 juin étant consacrés à la surveillance du brevet*) nous n'avons pu décompter ces ouvrages. Madame Lombard effectuera cette opération durant la prérentrée 2007.

4. L'aménagement dans les nouveaux locaux.

- L'aide des déménageurs a été particulièrement appréciée en ce qui concerne le soin apporté au déménagement et au dépôt des manuels scolaires dans le nouveau CDI.
- En ce qui concerne la remise en place du Centre de documentation, nous n'avons eu qu'une aide aléatoire de deux surveillants Jacques et Nordine et d'un professeur d'anglais Madame Saporta.
- Sortir les livres des cartons, déplacer ces milliers d'ouvrages, les ranger grossièrement, remonter les étagères anciennes récupérées dans les deux annexes et empiler les cartons contenant la bibliothèque de prêt a été l'œuvre de l'équipe de documentation entre le 22 juin et le 4 juillet.

* * *

Prévisions et vigilance

Prévisions

L'équipe de documentation prévoit la distribution des manuels scolaires les 3 et 4 septembre 2007. Elle attaquera dès cette distribution faite, l'aménagement de la bibliothèque de prêt.

Elle envisage, dès la remise en état du réseau pédagogique et des ordinateurs du CDI, de rattraper le retard des enregistrements d'ouvrages et de revues et, par un contrôle minutieux effectué a posteriori vu les circonstances, le désherbage informatique des ouvrages, revues et documents donnés aux élèves.

Vigilance

Plusieurs points concernant l'aménagement du nouveau CDI méritent une vigilance particulière :

1. La porte d'entrée extérieure ne ferme pas complètement ;
2. A droite de la porte d'entrée, un encadrement métallique n'adhère pas au mur, laissant un espace de deux centimètres entre le mur et un coin métallique particulièrement dangereux en cas de chute ou de choc ;
3. Le panneau indiquant les voies d'évacuation doit être refait car il est posé à cheval derrière une étagère et ne peut être décollé sans abîmer le mur ;

4. Plusieurs arrivées de fils électriques ne sont pas sécurisées. Les fils pendent dans des loges circulaires bétonnées sans protection particulière ;
5. Les caches des volets roulant ne sont pas installés et les volets ne marchent pas encore ;
6. Certaines fenêtres ne peuvent être fermées totalement et surtout verrouillées ;
7. Le support de l'extincteur près de la porte d'entrée est désolidarisé de son mur de soutien ;
8. Le long des murs nord et ouest les étagères reposent d'une part sur du carrelage (pieds arrières) et d'autre part sur du balatum (pieds avants). Ce dernier a tendance à s'enfoncer sous le poids des étagères remplies de livres. Faudrait-il renforcer la stabilité de ces étagères par d'éventuelles fixations aux murs ?
9. L'équipe de documentation suggère que l'entrée des élèves au CDI se fasse par la porte extérieure. En effet, l'entrée intérieure est située sur un petit palier pris deux escaliers particulièrement pentus, aux plinthes à angle droit, ne permettant pas de faire ranger les élèves d'une classe.

* * *

Conclusion

Chacun des membres de l'équipe de documentation a travaillé cinq semaines entières, de la mi-mai au début juillet, sans compter son temps et sa fatigue physique. Chacun d'entre nous est fier du travail accompli si rapidement dans des circonstances difficiles.

Un regret :

Le responsable du CDI n'a pas pu rencontrer l'architecte lors de la conception du Collège, ni pendant la réalisation et encore moins durant la finition. Cet état de fait est dommageable, tant pour le Conseil général dont les contribuables paient par leurs impôts cet ouvrage, que pour l'équipe qui va vivre dans ce centre documentaire sans avoir pu exprimer réellement ses besoins et ses attentes.

Sur le plan pédagogique, ce complément apparaît comme une suite au rapport remis en septembre 2006. Dès lors, les constats, les réalisations et la conclusion de ce précédent document restent d'actualité.

Fait à Nice 4 juillet 2007